



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030248

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/01/2025 11H56 C:004400 I:11319
V/REF : ACCORD MAIL
V/Email reçu le Vendredi 17/01/2025 a 11H56

SDC 'Central Place'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

V/REF.IMM. 32
IMMEUBLE : CENTRAL PLACE
3 A 11 RUE DOCTEUR GALLAVARDIN
44 PLACE CHARLES OTTINA
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 07 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEES 3 ET 11 RUE GALLAVARDIN ET DESCENTE VERS LE COMMISSARIAT

MOTIF : INTERVENIR POUR LE SALAGE DES DESCENTES DES GARAGES VERS LE
COMMISSARIAT ET DEVANT LES ALLEES 3 ET 11 RUE GALLAVARDIN

Donneur d'ordre : M. O. PAUTET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de déneigement et de salage.

LE 17/01/2025 A 16H
REPERAGE DE LA RUE GAVALLARDIN
PAS DE COMMISSARIAT CONSTATE SUR PLACE
VU AVEC LES OCCUPANTS QUI NOUS PRECISENT QUE LE COMMISSARIAT EST AU
NIVEAU DE LA RUE GEORGES SAND

DEPLACEMENT VERS LA RUE GEORGES SAND
LOCALISATION DE PLUSIEURS DESCENTES GARAGES

VU AVEC LE COMMISSARIAT QUI NOUS INDIQUE QU'UNE DESCENTE APPARTIENT AU
COMMISSARIAT - LES AUTRES SONT PRIVEES

SALAGE DESCENTES GARAGES (SAUF CELLE DU COMMISSARIAT) AVEC 20 SACS SEL
PRISES PHOTOS

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule spécialisé.

Transport du personnel et du matériel nécessaire au déneigement.

Mise en oeuvre du matériel approprié (pelle a neige, raclette, pelle
mécanique (BOBCAT)), si nécessaire.

Contrôle de la bonne exécution du travail en présence du gardien ou
du responsable du site (si possible).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030248

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1			Pour mémoire
3,50	H.Personnel Déneig.Salage le 17/01	1	74,22		259,77
3,50	H(s)2ème personnel	2	62,01		217,03
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule de chantier	1			Pour mémoire
1,00	Fourniture 20 sacs 25Kg sel déneigement	1	185,33		185,33
1,00	Mise en oeuvre véhicule hygiène	2			Pour mémoire
TOTAL H.T.					662,13
T.V.A. a 10,00%					66,21
TOTAL T.T.C.En EURO					728,34

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

ADMINISTRATION D'IMMEUBLES R.PAUTET
LES ORMES 86 TER AVENUE JEAN JAURES
69800 SAINT PRIEST
Tel : 04.78.20.04.20
S.A Capital 39.900 €- Siren 972-500-979
Régie-Syndic-Courtage assurance-Transaction
syndic@regiepautet.fr

Société SERVIMO
101 Avenue P Marcellin
69120 VAULX en VELIN

Tel 04.78.79.36.36
Email centreappels@servimo.fr

Le 07/03/2025

DEMANDE D'INTERVENTION- ORDRE DE SERVICE

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir dans les meilleurs délais :

**LE CENTRAL PLACE
rue Dr Gallavardin
69800 SAINT PRIEST**

Sur place, vous voudrez contacter et faire signer le bon d'intervention qui devra être annexé à la facture par

Monsieur/madame :
Allée :
Rue :
Téléphone :

Objet de votre intervention :

Bien vouloir intervenir pour salage des descentes des garages + 2 entrées d'immeuble

LES CLEFS SONT DISPONIBLES A L'AGENCE SUR RDV OBLIGATOIRE

Comptant sur une prompt intervention de votre part

Cordialement

La présente demande devra IMPERATIVEMENT être jointe à votre facture, faute de quoi, nous ne pourrons en assurer le règlement.

NOUS VOUS DEMANDONS DE NOUS FAIRE UN RETOUR D'INTERVENTION DES QUE LE TRAVAIL EST TERMINE, ce par courriel

Le Syndic

Nota le diagnostic amiante est consultable en nos bureaux.

Vous voudrez bien prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires à la réalisation des travaux conformément aux règles et principes applicables à votre métier et conditions particulières du présent chantier y compris les mesures de protections contre le COVID 19